DOSSIER DE CANDIDATURE

à remplir et à renvoyer avant le 25 février 2019



LES TROPHÉES DES INTERNATIONAUX 2018

Sur proposition de leur club peuvent être nominé(e)s des sportifs(ves) Saint-Paulois(es) ayant obtenu en 2018 un titre mondial, européen ou dans la zone Océan Indien - 1 proposition par club : 1 individuel(le) ou 1 équipe ou 1 sport collectif.

Pour que les candidatures soient recevables, les athlètes doivent :

- être résident(e)s à Saint-Paul et être licencié(e)s dans un club sportif affilié à l'OMS en 2018 et 2019 ;
- pratiquer une discipline sportive reconnue par le Ministère des Sports ;
- seules les personnes proposées par leur club ou association pourront être récompensées.
- pour la zone Océan Indien seuls seront pris en compte **les sports régionaux** (la Croche et le Moringue) et les jeux de la C.J.S.O.I 2018 ;
- joindre une copie de l'attestation officielle du résultat.

La Commission de sélection des Trophées étudiera les candidatures et fera des propositions au Comité Directeur de l'OMS de Saint-Paul qui statuera.

LE	CLUI	B - À REN	MPLIR PAR	LE/LA Pi	RÉSIDENT	(E)

Nom de l'association :			
Président(e) :			
Référent(e) :			
Adresse :			
Téléphone :			
E-mail :			
Disciplines sportives :			



DOSSIER DE CANDIDATURE

à remplir et à renvoyer avant le 25 février 2019





L'ATHLÈTE - À REMPLIR PAR LE/LA PRÉSIDENT(E)

NOM & Prénom :			
Date de naissance :			
Téléphone :			
Adresse :			
E-mail :			
Titro(a) 2010 :			
Titre(s) 2018 :			
Discipline sportive :			
Informations			
complémentaires :			
- palmarès complet			
2018;			
- palmarès antérieur ;			
- investissement			
dans le club et dans			
la/les discipline(s)			
représentée(s) ;			
- diplôme(s)			
(-)			

Signature du/de la Président(e): Cachet de l'association:

Dossier de candidature complété et attestation officielle du résultat à envoyer :

Office Municipal des Sports de Saint-Paul

- adresse postale: 165 boulevard du front de mer 97460 Saint-Paul
- e-mail: contact@oms-saintpaul.re

Attention : les associations sportives saint-pauloises proposant des candidats doivent être affiliées à l'OMS de Saint-Paul en 2018 et 2019. **Bulletin d'adhésion 2019** disponible sur notre site internet :

www.oms-saintpaul.re

